

Fifth Intersessional Meeting for Dialogue and Cooperation on Human Rights and the 2030 Agenda for Sustainable Development

Monsieur le Président,

Cabo Verde remercie l'Office du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme d'avoir organisé ce dialogue d'importance cruciale. Nous remercions également les intervenants distingués pour leur présentation.

Monsieur le Président,

J'aimerais saisir l'opportunité de ce dialogue pour souligner l'impact crucial des politiques économiques sur les droits de l'Homme.

Les crises successives qui ont frappé le monde entier ont eu un impact tout à fait unique sur les Petits États insulaires en développement. Ma Délégation estime que l'allègement du service de la dette et le gel de la dette sont nécessaires pour permettre aux nations les plus vulnérables de poursuivre leurs ambitions en termes de réalisations des droits humains et ainsi de résoudre les causes profondes de l'endettement.

Cabo Verde considère qu'un financement régulier et adapté des ODD est parmi les meilleurs facilitateurs du respect des droits humains dans leur intégrité, et que ces deux concepts sont inséparables. Durant ces dernières années, Cabo Verde s'est attelé à l'application du Programme de l'Agenda 2030 des Nations Unies, du Programme de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, des Orientations de SAMOA et du Programme d'action d'Addis Ababa. En ce sens, nous avons mobilisé les recettes publiques en faveur du financement des ODD, orienté notamment vers l'accès à internet, la résilience climatique, et la santé. Guidé par notre nouveau Plan stratégique de développement durable 2022-2026, et par l'objectif "zéro pauvreté d'ici 2030", Cabo Verde investit largement dans le capital humain de la nation. Ainsi, nous estimons que les partenariats entre le secteur public et privé ont une place centrale dans la création d'une économie favorisant les droits humains. Ces partenaires se doivent

de renforcer la capacité des individus et des institutions, et doivent se dérouler en concertation avec les autorités locales.

Depuis 2015, le Cap Vert a adopté la Matrice pour la Convergence des Municipalités, dédiée à la mise en œuvre les stratégies en faveur des ODD au niveau municipal, avec pour effet de diffuser les normes de respect des droits de l'homme aux zones les plus rurales.

Pour finir, nous invitons la communauté internationale à intégrer tous les principes des droits humains dans chaque aspect du développement durable.

Je vous remercie.